

APPEL D'OFFRES NATIONAL A PROCEDURE SIMPLIFIEE (N° 2015 A 2170)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un appel d'offres national à procédure simplifiée pour :

L'ORGANISATION D'UN PETIT PELERINAGE (OMRA) ET DE CIRCUITS EN TUNISIE POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS. (N° 2015 A 2170)

Lot	Désignation	Période
1	Omra (petit pèlerinage) (départ de Tunis) à Jeddah, Medina, Mekka, Jeddah et Tunis	Avril 2015
2	Circuit de découverte du sud (départ de Tunis) à Kairouan, Tozeur, Douz, Ksar Ghilane, B'ni Khedech, Tataouine, Medenine, Sfax, Sousse et Tunis, pour les fils d'agents STEG âgés de 13 à 16 ans	Du 18 au 23 Mars 2015
3	Circuit de découverte du nord tunisien (départ de Gabès et Sfax), El Jem, Sousse, Monastir, Sousse, Hammamet, Nabeul et Tunis, pour les fils d'agents STEG âgés de 13 à 16 ans	
4	Séjour à Tozeur (départ de Tunis) à Sfax, Matmata, Douz, Tozeur, Kairouan et Tunis pour les familles des agents STEG	Du 18 au 21 Mars 2015

Conditions de participation :

Seules les agences de catégorie « A » ou associations et organisations nationales de l'enfance justifiant de références techniques et financières suffisantes, peuvent participer à cet Appel d'Offres, et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges

La caution bancaire de soumission d'un montant de :

Lot	1	2	3	4
Caution en DT	1 150	430	430	500

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-post ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard **Judi 26 Février 2015 à 09h00**, délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS GENERAUX
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
STEG - 38, RUE KAMEL ATTATURK - 1080 TUNIS CEDEX - BP 190**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2015 A 2170 :
« ORGANISATION D'UN PETIT PELERINAGE (OMRA)
ET DE CIRCUITS EN TUNISIE POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS »
« A NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenu. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre Central de la STEG fait foi.

Les offres resteront valables pendant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de 08H00 à 11H30 et de 14H00 à 16H00 auprès de la Direction des Affaires Générales (DAG) Département Approvisionnements Communs (DPAC) bâtiment « B » 3^{ème} étage sise au 38, Rue Kamel Atatürk – TUNIS sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de trente (30DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico-financières n'est pas publique.